

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne du  
Forum interparlementaire des Amériques, (FIPA)  
section canadienne**

**à la**

**Cinquième Assemblée plénière du  
Forum interparlementaire des Amériques  
Bogotá, Colombie  
du 19 au 21 novembre 2006**

Une délégation de sept parlementaires a représenté le Canada lors de la Cinquième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), tenue à Bogotá, en Colombie.

# Rapport

## INTRODUCTION

Une délégation de sept parlementaires a représenté le Canada lors de la Cinquième Assemblée plénière du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), tenue à Bogotá, en Colombie. Dirigée par M. James Bezan, député, la délégation se composait de M. Larry Miller, de M. Mario Silva et de M. Lui Temelkovski, pour la Chambre des communes, ainsi que de l'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P., présidente sortante du FIPA, de M<sup>me</sup> Nancy Ruth, O.C, et de M. Marcel Prud'homme, C.P., pour le Sénat du Canada. M<sup>me</sup> Kerrie Rodier, secrétaire de la délégation, et M. Michael Holden, analyste de la délégation, les accompagnaient. M<sup>me</sup> Anouk St-Arnaud, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), était également présente.

Avant que l'Assemblée plénière ne débute, le Comité exécutif du FIPA a tenu une réunion le 18 novembre, que l'honorable Céline Hervieux-Payette a présidée. M. Bezan y a également participé à titre de représentant du Canada au Comité exécutif.

L'Assemblée plénière même a eu lieu du 19 au 21 novembre 2006; le Congrès de Colombie en était l'hôte, et plus de 80 parlementaires venant de 19 pays y ont participé. Chacune des quatre sous-régions du FIPA était représentée : l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, les Antilles et l'Amérique du Sud. Pour la cinquième année d'affilée, les États-Unis n'étaient pas représentés à cette réunion.

Le présent rapport donne un aperçu des travaux de l'Assemblée plénière et des groupes de travail. Le rapport officiel de l'Assemblée plénière sera publié sur le site Web du FIPA à une date ultérieure, de même que le texte intégral des rapports et des recommandations de tous les groupes de travail.

## CONTEXTE : LE FIPA ET LA PARTICIPATION CANADIENNE

Le FIPA est un réseau indépendant d'assemblées législatives nationales des États membres de l'Organisation des États américains (OEA). Son but est de promouvoir la participation des parlementaires dans le réseau interaméricain et de tenir un dialogue interparlementaire sur les grandes questions qui touchent les citoyens de l'hémisphère. En donnant aux parlementaires des Amériques l'occasion de discuter entre eux des enjeux d'intérêt pour l'hémisphère et de présenter à leur assemblée législative des recommandations largement discutées sur ces enjeux, le FIPA travaille à améliorer la coopération interaméricaine et le développement démocratique.

Le Canada s'implique énormément dans le FIPA depuis sa première réunion, qui s'est tenue en mars 2001 à Ottawa et dont le Parlement du Canada était l'hôte.

M<sup>me</sup> Hervieux-Payette était la première présidente du FIPA; elle a été nommée à ce poste en 2002. En 2006, elle terminait son second mandat en tant que présidente. Elle continuera à travailler activement au Comité exécutif, occupant le poste nouvellement créé de présidente sortante du FIPA.

En outre, l'absence des États-Unis lors des activités courantes du FIPA garantit pour ainsi dire au Canada l'un des deux postes nord-américains au Comité exécutif, l'autre poste étant attribué au Mexique. M. Bezan, en tant que tête dirigeante de la section canadienne du FIPA, représente actuellement le Canada au Comité exécutif.

De plus, le Secrétariat technique du FIPA a été constitué au Canada et se trouve à Ottawa. Le Canada joue un rôle déterminant dans l'entretien du site Web du FIPA. Ce site héberge également le Parlement virtuel des Amériques, qui permet aux groupes de travail du FIPA de continuer leurs débats, à l'image des chambres parlementaires et des salles de comité – mais en utilisant la communication électronique et les services de soutien pour surmonter la distance physique.

## **SÉANCE D'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

Après des remarques de bienvenue, la première séance de l'Assemblée plénière a commencé par un discours de l'honorable Nancy Patricia Gutiérrez, sénatrice colombienne, qui a parlé de l'importance de la coopération hémisphérique et de l'importance, pour la démocratie, de forums tels que le FIPA, qui favorisent des débats ouverts sur des enjeux d'intérêt commun. Elle a par la suite abordé des enjeux particuliers à chacun des quatre groupes de travail de l'Assemblée : le commerce et l'intégration; la réduction de la pauvreté; le trafic des stupéfiants; et les femmes parlementaires. Elle a également expliqué que l'Assemblée plénière se tenait à une date tardive en raison des élections colombiennes qui avaient eu lieu plus tôt dans l'année. Finalement, M<sup>me</sup> Gutiérrez a remercié M<sup>me</sup> Hervieux-Payette de son travail acharné et de son dévouement pour le FIPA au cours des années, et elle a remercié le Canada de son généreux soutien au Forum.

En tant que présidente du FIPA, M<sup>me</sup> Hervieux-Payette a ensuite pris la parole. Elle a commencé par souhaiter la bienvenue aux délégués et a remercié le Congrès de Colombie d'avoir bien voulu accueillir l'événement. Elle a fourni un aperçu des activités récentes du FIPA et a dit en quoi ce travail a porté ses fruits avec les années, plus particulièrement dans des domaines comme le terrorisme et la démocratie et sur le plan de la participation des parlementaires au développement économique et commercial de la région. Elle a aussi attiré l'attention sur ce qu'elle considère comme les priorités prochaines du FIPA : une plus grande priorité à l'apprentissage et à l'éducation dans les Amériques; le besoin d'accroître les liens institutionnels avec les autres organismes de l'hémisphère, comme l'OEA et le Sommet des Amériques; la nécessité de respecter la diversité. Sur ce dernier point, elle a demandé à tous les délégués de souscrire à une recommandation selon laquelle les pays membres du FIPA devraient ratifier la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Le conférencier invité à la séance d'ouverture de l'Assemblée plénière était M. Victor Rico, qui représentait le Secrétaire général de l'OEA. M. Rico a fait part de son point de vue sur le développement de la démocratie dans l'hémisphère, plus particulièrement sur la valeur et le succès de la Charte démocratique interaméricaine. Il a également souligné l'important rôle joué par le FIPA dans le soutien de la démocratie, en particulier son assistance au gouvernement du Nicaragua en 2005.

M. Rico a porté à l'attention des délégués quatre enjeux auxquels l'hémisphère doit faire face et les a abordés à tour de rôle. Le premier de ces enjeux était la démocratie. Il a d'abord fait remarquer un signe positif, le fait que 14 élections se sont tenues dans les Amériques durant l'année 2006. Il a toutefois averti que la démocratie ne se résume pas à de simples élections, les élections en elles-mêmes n'offrant aucun avantage à la plupart des plus démunis de la région. Le deuxième point que M. Rico a abordé était lié au premier point : plusieurs pays d'Amérique latine ont une liberté démocratique, mais il subsiste une grande inégalité entre les riches et les pauvres. En soulignant que ce genre de combinaison peut provoquer une instabilité, il a demandé aux personnes présentes d'aider à trouver une solution aux problèmes de l'inégalité et de la pauvreté dans la région.

Les troisième et quatrième sujets traités par Victor Rico étaient l'intégration régionale et la sécurité. Concernant le premier, il a fait observer que l'intégration est un concept qui ne se limite pas au commerce, qu'il englobe également la coopération dans des domaines comme les infrastructures et l'énergie, et que les pays doivent travailler ensemble pour surmonter les problèmes qui pourraient les diviser. Il a mis en lumière l'importance de la sécurité pour tous les pays de l'hémisphère et a expliqué qu'un manque de sécurité peut être une force déstabilisante dans la région. Il a cité le trafic des stupéfiants – l'un des thèmes étudiés par les groupes de travail du FIPA – comme exemple de préoccupation liée à la sécurité dans de nombreux pays des Amériques.

M<sup>me</sup> Hervieux-Payette a pris le relais de M. Rico en soumettant le programme à l'approbation de l'Assemblée plénière, en passant brièvement en revue les règles de la réunion et en proposant la sénatrice colombienne Nancy Patricia Gutiérrez au poste de présidente de l'Assemblée plénière. Elle a également donné un aperçu des récents progrès en ce qui concerne l'administration et le financement, ainsi que d'une série de modifications proposées aux règlements du FIPA.

De plus, M<sup>me</sup> Hervieux-Payette a présenté le rapport annuel du FIPA, qui fait notamment le point sur plusieurs des projets en cours. Parmi ceux-ci figure un voyage à Haïti effectué en septembre 2005 par le Groupe des femmes parlementaires, qui visait à soutenir les femmes parlementaires de ce pays et à offrir un programme de mentorat permettant aux nouvelles parlementaires de bénéficier des conseils de leurs homologues plus expérimentées de la région.

Elle a également fait un survol des deux dernières réunions du Comité exécutif du FIPA, qui ont eu lieu à Guatemala et à Washington, D.C. Durant ces réunions, on a réaffirmé le rôle essentiel du FIPA dans le renforcement de la capacité des législateurs à s'attaquer aux enjeux de l'hémisphère. À cette fin, M<sup>me</sup> Hervieux-Payette a signalé que le FIPA international, en collaboration avec le Centre de droit et de politique commerciale de l'Université Carleton et le MAECI, offrira en février 2007 un séminaire sur les réseaux de savoirs commerciaux pour les parlementaires, d'une durée de deux jours. Entre 25 et 30 parlementaires de différents endroits de l'hémisphère pourront y participer. Le but est de permettre aux parlementaires de mieux comprendre les enjeux commerciaux et de promouvoir un dialogue éclairé sur les questions de commerce et d'investissement internationaux.

Finalement, les délégués présents ont eu un aperçu des groupes de travail de l'Assemblée plénière ainsi que des différents présidents et intervenants. Les trois groupes de travail parallèles avaient respectivement pour thème les politiques de commerce, d'intégration et de développement dans les Amériques; les stratégies de réduction de la pauvreté et de l'inégalité; et la lutte contre le trafic des stupéfiants. De plus, deux séances du Groupe des femmes parlementaires des Amériques étaient à l'horaire.

## **LES GROUPES DE TRAVAIL**

### **A. Groupe de travail sur les politiques de commerce, d'intégration et de développement dans les Amériques**

Le Groupe de travail sur les politiques de commerce, d'intégration et de développement dans les Amériques était présidé par le député canadien James Bezan. La première présentation a été donnée par M. Paulo Giordano, économiste du commerce à la Banque interaméricaine de développement (BID). M. Giordano a résumé un document de travail intitulé *La pression de la mondialisation sur les politiques relatives au commerce et à l'intégration : défis et possibilités pour l'Amérique latine et les Caraïbes*. Ce document traitait de cinq points importants : l'incidence de puissances commerciales émergentes comme la Chine et l'Inde sur l'Amérique latine et les Caraïbes; la perception de rendements marginaux décroissants découlant de l'intégration; l'importance de politiques de soutien intérieures appropriées pour que le pays réalise les avantages potentiels du commerce et de l'intégration; le consensus grandissant en ce qui concerne le lien entre le développement et l'intégration – qui est mis en valeur dans l'initiative d'aide au commerce associée aux discussions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); le rôle des institutions internationales dans l'aide au commerce.

Après la présentation de M. Giordano, qui a reçu un accueil enthousiaste, une discussion respectueuse a été lancée sur un certain nombre de sujets liés au commerce et à l'intégration. Les participants se sont entendus généralement sur l'importance du commerce et de l'intégration à l'échelle de l'hémisphère et sur les enjeux de la région. Certaines personnes présentes ont fait part des initiatives de commerce et d'intégration de leur pays, ainsi que des défis qu'elles devaient affronter. La réduction de la pauvreté, plus particulièrement, s'est avérée un thème majeur pour ce groupe de travail. De nombreux participants ont souligné que la croissance commerciale est une façon d'atteindre un but (l'amélioration du niveau de vie), et non pas une fin en soi. Ils ont affirmé qu'il était essentiel d'avoir des politiques intérieures complémentaires pour faire en sorte que les gains provenant du commerce se traduisent par des progrès économiques et sociaux significatifs.

En plus de ces thèmes clés, les parlementaires ont soulevé un certain nombre de questions et de préoccupations, notamment :

- Il était nécessaire pour les participants de convaincre leurs pays respectifs – de même que les autres pays des Amériques – des avantages de l'intégration régionale. En même temps, les parlementaires ont fait remarquer que l'intégration est plus que le simple libre-échange : la coopération est nécessaire dans un large éventail de milieux sociaux, politiques et culturels.

- L'émergence de la Chine et sa demande croissante de ressources naturelles ont une incidence importante sur la région et plus spécifiquement sur le secteur primaire.  
La hausse des prix provoque un boom à court terme pour les entreprises, mais encourage le regroupement dans le secteur minier, ce qui peut avoir un impact néfaste sur les collectivités.
- Dans l'esprit de l'intégration régionale, les participants ont exprimé leurs inquiétudes en ce qui concerne le mur que les États-Unis prévoient bâtir le long de leur frontière méridionale.
- Même si elle ne s'applique pas entièrement aux Amériques, l'expérience d'intégration de l'Union européenne peut offrir des leçons précieuses qui pourraient être adaptées aux besoins particuliers et à la situation des Amériques.

Les participants ont également discuté du bien-fondé de faire un lien entre, d'une part, le commerce et les ententes commerciales et, d'autre part, des préoccupations d'ordre politique. Certains étaient d'avis qu'il faudrait envisager des sanctions commerciales contre des pays qui refusent de se conformer aux normes en matière d'environnement et de travail, car ces pays font généralement du commerce en bénéficiant d'un avantage injuste (du point de vue du coût de la production). Toutefois, tous ne partageaient pas cette opinion, considérant que de telles mesures seraient considérées comme des barrières commerciales non tarifaires. Ces participants ont indiqué que les pays riches ne s'étaient pas préoccupés de telles normes à l'époque où ils se développaient eux-mêmes, mais que, maintenant, ils voulaient soumettre les pays pauvres à des normes plus exigeantes.

En se fondant sur ces discussions et celles tenues lors de ses trois séances, le groupe de travail a formulé les recommandations suivantes :

- Il est important de poursuivre le Programme d'intégration pour les Amériques. Les membres du FIPA ont été invités à conclure une entente hémisphérique vers laquelle tous les accords bilatéraux convergeraient.
- Les membres de l'OMC sont invités à reprendre les négociations commerciales multilatérales afin de conclure le Programme de Doha pour le développement, en particulier en ce qui concerne l'ouverture des marchés agricoles.
- Toutes les barrières au commerce international doivent être abattues, notamment les tarifs et les subventions faussant les échanges. Parallèlement, il est nécessaire de préserver la capacité de soutenir certains secteurs plus sensibles.
- L'intégration hémisphérique requiert que les pays membres du FIPA détruisent tous les obstacles qui empêchent la libre circulation des gens ainsi que les barrières qui violent les droits humains.
- Des politiques intérieures complémentaires conçues pour maximiser les possibilités offertes par l'intégration devraient être encouragées, en particulier les

politiques qui touchent aux infrastructures, à l'éducation, à la modernisation de l'État, au développement rural, au développement de l'agriculture et des pêches, ainsi que les politiques concernant la science et la technologie.

- Il faudrait établir des politiques qui soutiennent une intégration en matière d'énergie. Elles devraient tenir compte des défis qui entourent les ressources non renouvelables ainsi que des possibilités offertes par les sources d'énergie renouvelables, comme les biocarburants, l'énergie éolienne, etc.
- Des démarches devraient être entreprises pour protéger la propriété intellectuelle et la libre concurrence, ainsi que pour contrer le piratage.
- Il est nécessaire de travailler sur des programmes de développement durable, ainsi que sur des programmes qui visent à réduire la pauvreté et à améliorer le niveau de vie.
- L'incidence potentielle de la Chine et de l'Inde sur la région force les pays membres du FIPA à concevoir et à mettre en œuvre sans tarder des politiques en matière de concurrence mondiale. Dans ce contexte, le FIPA doit amorcer un dialogue avec ces pays.
- Il faudrait mettre sur pied un fonds disposant de ressources suffisantes pour venir en aide aux pays des Amériques et des Antilles en ce qui concerne la transition vers un système commercial plus libre et vers une intégration hémisphérique plus poussée. Ce fonds devrait mettre l'accent sur la connectivité dans la région, le développement des infrastructures (transport terrestre, aérien et maritime) et la promotion des petites et moyennes entreprises, en accord avec l'initiative d'aide au commerce de l'OMC.
- Les membres du FIPA devraient saisir toutes les occasions d'encourager les États-Unis à participer aux activités du FIPA.
- Les membres du FIPA devraient soumettre ces recommandations à leur parlement et à leur gouvernement respectifs. Ils devraient aussi travailler avec leurs propres représentants exécutifs du FIPA à la réalisation de progrès dans la mise en œuvre des recommandations. Enfin, les présidents de tous les comités exécutifs nationaux du FIPA devraient rendre compte des progrès accomplis par leur pays lors de la prochaine Assemblée plénière.

## **B. Groupe de travail sur les stratégies de réduction de la pauvreté et de l'inégalité**

Le membre du Congrès chilien Iván Alejandro Moreira Barros présidait le Groupe de travail sur les stratégies de réduction de la pauvreté et de l'inégalité. Ce groupe a commencé ses délibérations par deux présentations. Le premier jour, Ana Lucia Muñoz Mejía, spécialiste du développement social pour le Bureau de la Banque interaméricaine de développement en Colombie, a présenté un document intitulé *Stratégies de réduction de la pauvreté et de l'inégalité en Amérique latine et*

*dans les Caraïbes.* Le deuxième jour, la vice-présidente du programme du Centre parlementaire à Ottawa, Amelita Armit, a donné une présentation intitulée *Renforcement de la participation des parlementaires dans le processus de stratégie de réduction de la pauvreté.*

Durant sa présentation, M<sup>me</sup> Muñoz a souligné les défis que l'Amérique latine devait relever en ce qui concerne la pauvreté et l'inégalité : la région est celle qui a le plus d'inégalités dans le monde, le nombre de personnes pauvres augmente, l'inégalité des possibilités dans certains domaines, comme l'enseignement secondaire et l'accès aux soins de santé, perpétue la pauvreté. Pour sa part, M<sup>me</sup> Armit a parlé de l'importance du rôle joué par les parlementaires dans la création de politiques visant à réduire la pauvreté. Elle a également fait un survol des programmes et des activités offerts par le Centre parlementaire, en donnant comme exemples certaines initiatives récentes en Afrique.

Lors des discussions qui ont suivi les présentations, les parlementaires se sont penchés sur les problèmes de pauvreté et d'inégalité dans leur propre pays. Plusieurs ont parlé des problèmes et des défis particuliers qu'ils avaient à affronter chez eux ainsi que des stratégies que leur pays emploie pour y faire face.

Il a été dit dans ces discussions que la pauvreté était courante dans certains groupes sociaux et démographiques, comme les communautés autochtones, les femmes-chefs de famille monoparentale et les travailleurs saisonniers. Cela, pour certains, montrait l'importance de continuer à faire le lien entre l'inégalité et la pauvreté, car tant que tous les citoyens n'auront pas un accès égal à l'éducation et aux soins de santé et tant que les hommes et les femmes ne seront pas traités également, les causes fondamentales de la pauvreté ne pourront pas être enrayerées.

Les participants ont de plus fait observer que l'un des principaux défis pour la réduction de la pauvreté est de transformer la croissance économique en des résultats concrets pour les personnes pauvres. En dépit des excellentes performances économiques de nombreux pays de la région, les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté demeurent modestes. Selon certains parlementaires, un mécanisme d'intervention clé pour répondre au problème est le système fiscal. Étant donné le fossé entre les riches et les pauvres dans la plupart des pays latino-américains, d'aucuns ont affirmé que le système fiscal devrait être amélioré afin que ceux qui ont de l'argent paient plus de taxes.

Le groupe de travail a fait les recommandations suivantes :

- Les pays de la région doivent renforcer leurs stratégies de croissance.
- Les dépenses relatives aux programmes sociaux devraient être plus efficaces et priorisées.
- La coopération internationale est nécessaire pour la réduction de la pauvreté.
- Il faut travailler sur une dimension politique de la lutte contre la pauvreté. Une partie de la solution requiert une dimension économique, soit l'augmentation du

fardeau fiscal en fonction de la richesse. Il faut également inclure une dimension sociale dans les stratégies gouvernementales de réduction de la pauvreté.

- L'éducation pour tous et l'élimination de l'analphabétisme sont des éléments clés de la réduction de la pauvreté. D'autres éléments essentiels sont la baisse du taux de mortalité infantile, la création d'environnements de travail sains, la formation en cours d'emploi, l'investissement dans la science et la technologie et la réduction des migrations.
- Les pays devraient échanger leurs pratiques exemplaires en matière de réduction de la pauvreté.
- En tant que législateurs, les parlementaires doivent trouver une façon de mettre en œuvre les résolutions et les initiatives proposées par les groupes de travail et rendre ces recommandations contraignantes.
- Un impératif éthique pour la région est que les ressources gouvernementales doivent être bien ciblées et bien dépensées, ce qui favorise la lutte contre la corruption. Les parlementaires sont encouragés à proposer des lois sur la transparence dans leur pays.
- Un groupe de travail devrait être créé dans l'unique but d'étudier les effets du fardeau fiscal sur le développement socio-économique des pays membres du FIPA. Il aurait pour mission d'élaborer une étude pour établir des principes et trouver des solutions de rechange permettant aux pays d'imposer un fardeau fiscal juste et impartial qui assure le développement social et facilite la création d'emplois par l'accroissement de la production et de la richesse de chaque État membre.

### **C. Groupe de travail sur la lutte contre le trafic des stupéfiants**

Le Groupe de travail sur la lutte contre le trafic des stupéfiants était présidé par la sénatrice Sandra Husbands, de la Barbade. Les séances du groupe ont commencé par la présentation de M. Sandro Calvani, représentant de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en Colombie. M. Calvani a parlé des récents progrès accomplis dans la lutte contre les drogues illégales dans les Amériques. Il a notamment donné un aperçu des tendances de la production et de la fabrication de stupéfiants, ainsi que des démarches entreprises par certains pays pour contrôler le trafic de ces drogues.

Dans l'ensemble, les échanges des parlementaires ont rappelé la nécessité de renforcer et d'augmenter les efforts pour éliminer la production et la consommation de stupéfiants ainsi que pour diminuer la violence, la corruption et les activités illicites qui en découlent. Les discussions appuyaient le développement et la mise en œuvre de programmes de cultures alternatives qui assurent un meilleur accès aux marchés.

Les parlementaires canadiens ont activement pris part aux discussions, et les recommandations reflètent les préoccupations qu'ils ont soulevées sur l'importance de

la prévention et de l'éducation auprès des jeunes et l'implication et le rôle des médias dans la lutte contre le trafic des stupéfiants.

À la suite de ses discussions, le groupe de travail a présenté les recommandations suivantes à l'Assemblée plénière :

- Les parlementaires sont invités à travailler activement, dans leur propre pays et au niveau international, en faveur d'ententes commerciales multilatérales qui visent à modifier l'ordre économique.
- Les pays doivent chercher au niveau national à obtenir les fonds et les ressources nécessaires pour établir des programmes de remplacement des cultures et de promotion de l'emploi. Cela permettra de réduire les inégalités sociales dans ces pays.
- Afin d'augmenter leurs chances de succès, les programmes de remplacement des cultures devraient comprendre des éléments relatifs à la formation, à la sécurité alimentaire, au transport et à l'accès aux marchés, afin d'éviter la récurrence.
- Compte tenu du fait que la demande est une force puissante qui alimente la production, comme le reconnaît la stratégie de l'hémisphère sur la lutte contre le trafic des stupéfiants, des programmes d'éducation devraient être élaborés pour les niveaux scolaire, familial et communautaire, en plus de programmes établis en fonction du sexe, de l'âge et de l'origine ethnique, afin d'inculquer de nouvelles valeurs qui détournent de la consommation de stupéfiants.
- Les médias devraient faire preuve de circonspection pour ce qui est d'utiliser des images qui pourraient créer de fausses idoles et qui encourageraient à la violence et à la consommation de drogues. Les médias devraient accepter une certaine responsabilité et prendre une part active à la lutte contre le trafic des stupéfiants, tout comme à la création de conditions qui découragent la violence et l'abus de substances hallucinogènes.
- Une réunion internationale devrait être organisée sur le rôle des médias dans l'implantation de valeurs qui facilitent la lutte contre le trafic des stupéfiants.
- Les parlementaires devraient tenter de réformer le système d'éducation pour renforcer l'enseignement des valeurs et des habitudes qui découragent l'utilisation de substances nocives.
- Les parlementaires devraient participer d'une façon plus active aux discussions portant sur les valeurs sociales et ils devraient promouvoir plus concrètement la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues.
- Les parlementaires devraient encourager les pays à mettre leurs lois criminelles à jour, dans l'optique d'une harmonisation des normes, à l'image de ce que l'Amérique latine avait tenté dans les années 1990. Dans cette législation uniforme, les activités telles que le trafic de drogues illicites, le blanchiment

d'argent, la corruption et le transbordement de drogues illicites seraient considérées comme des actes criminels. Dans les cas de consommation, les sanctions seraient progressives.

- Les parlementaires devraient proposer et essayer d'organiser une réunion conjointe avec l'OEA et l'ONU afin de discuter de la création d'un tribunal interaméricain ou international antidrogue et d'un organisme qui aurait la responsabilité de l'interdiction.
- Un effort devrait être fait pour renforcer et accroître l'aide internationale aux pays qui doivent se battre contre le trafic des stupéfiants et qui sont aux prises avec le blanchiment d'argent, la corruption et le transbordement de substances illicites.
- Les parlementaires du FIPA devraient faire la promotion dans leur pays du plan hémisphérique proposé par les Nations Unies pour la lutte antidrogue.

#### **D. Groupe des femmes parlementaires des Amériques**

Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques était présidé, le premier jour, par l'honorable Céline Hervieux-Payette et, le deuxième jour, par la sénatrice colombienne Cecilia Matilde Lopez Montaña, qui a été nommée présidente du groupe.

M<sup>me</sup> Hervieux-Payette a commencé les travaux de la première journée en soulignant le travail accompli par la présidente sortante, la membre du Congrès Margarita Stolbizer, qui n'a pas brigué un autre mandat aux élections en Argentine et qui ne faisait donc plus partie du groupe.

Le principal but du Groupe des femmes parlementaires est de travailler à la création de conditions d'égalité entre les sexes à l'appui de la gouvernance démocratique, notamment en encourageant une plus grande participation des femmes au processus démocratique, en luttant contre la pauvreté, en s'intéressant aux questions d'éducation, en combattant la violence familiale et en appuyant les ententes internationales pertinentes. Durant ses réunions à Bogotá, le groupe a pris en considération quatre projets qui pourraient être exécutés dans le cadre de son plan d'action de 2006-2007.

Ces projets s'appuient sur des travaux effectués les années précédentes et, a-t-on souligné, ils ne sont pas considérés comme incompatibles. Ce sont :

- **Le partage d'expériences et de conseils par le biais du groupe de travail virtuel.** Ce projet permettrait à des femmes parlementaires de soumettre des documents d'une page sur des sujets qui pourraient inspirer, encourager et aider les femmes à s'impliquer en politique. Ces documents seraient regroupés par le Secrétariat du FIPA, puis publiés sur le site Web du FIPA et sur celui du Parlement virtuel, ou encore distribués par d'autres moyens.
- **Sensibilisation à la Semaine internationale de la femme.** Le Secrétariat du FIPA a proposé de travailler avec des femmes parlementaires de toutes les Amériques afin de participer à des projets d'éducation et de sensibilisation associés à la Semaine internationale de la femme, qui est la première semaine de mars. Les projets permettraient à des femmes parlementaires de partager

leur expérience et leur donneraient la chance d'encourager d'autres femmes à se lancer en politique, que ce soit par le biais de visites dans des écoles, dans des organismes pour les femmes, etc. ou encore par une invitation, lancée à un petit nombre de femmes dirigeantes, à les suivre pendant une journée à leur travail afin de voir ce qu'est la vie d'une parlementaire, ce qui offrirait ainsi une visibilité politique et donnerait l'occasion d'établir des contacts personnels.

- **Programme de mentorat.** Le Secrétariat du FIPA a suggéré d'établir une liste de femmes parlementaires expérimentées qui voudraient agir à titre de mentors pour des femmes nouvellement élues au parlement ou intéressées par la politique. Cette liste serait publiée sur le site Web du FIPA et bénéficierait d'une large distribution. Les femmes intéressées par ce programme seraient invitées à communiquer avec le Secrétariat afin d'être jumelées à un mentor.
- **Ateliers sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de l'ONU.** Le Secrétariat du FIPA collaborerait avec des institutions telles que l'Institut de la Banque mondiale, le Centre parlementaire, la BID, l'OEA, et tout autre organisme pertinent afin d'organiser des ateliers régionaux permettant aux parlementaires de mieux connaître la Convention et de renforcer leur capacité de la mettre en œuvre dans leur propre pays.

Après avoir examiné ces propositions de projet, les participantes ont pu émettre leurs commentaires. De façon générale, les parlementaires présentes appuyaient ces projets. En particulier, elles ont été nombreuses à parler en faveur du programme de mentorat. Certaines parlementaires ont suggéré que le groupe améliore son travail dans ce domaine en consultant des dirigeantes du monde des affaires et en créant des liens avec elles. Les représentantes de la République dominicaine ont lancé l'idée que la « parité démocratique », c'est-à-dire le désir de voir augmenter la représentation féminine dans les parlements de l'hémisphère, soit ajoutée à la liste.

En plus des propositions de projet, le groupe a discuté des enjeux et des défis de la vie publique que doivent affronter les femmes. Certaines ont parlé de la nature conflictuelle de la politique; d'autres ont mentionné le besoin des femmes parlementaires de ne pas uniquement se concentrer sur les problèmes de la violence et de la pauvreté, mais de communiquer également leurs points de vue valables sur de grands enjeux économiques. D'autres encore ont dit se préoccuper du fait que les femmes ne sont pas suffisamment solidaires dans le monde politique.

Durant la seconde journée des délibérations, le groupe a encouragé les participantes à donner de leur temps et de leurs énergies à l'un des quatre projets de la liste citée plus haut. La sénatrice Nancy Ruth s'est offerte pour travailler sur le projet de mise en œuvre de la convention contre la discrimination. Elle a également dit qu'elle aimerait étendre le mandat de ce projet afin d'inclure d'autres conventions internationales, comme la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

Le groupe a également abordé l'idée d'envoyer une délégation en Bolivie afin de discuter de l'augmentation du nombre de femmes dans les parlements nationaux. Ce

pays a fait des progrès considérables dans les dernières années en ce qui concerne l'augmentation du nombre de femmes parlementaires. Le groupe croit pouvoir apprendre de l'expérience bolivienne.

À la suite de ses deux séances, le Groupe des femmes parlementaires a approuvé et recommandé la mise en œuvre du plan de travail 2006-2007.

## **SÉANCE SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

Le lundi 20 novembre, une séance spéciale de l'Assemblée plénière s'est tenue pour un discours du président de la République de Colombie, Son Excellence Álvaro Uribe Vélez. Le président Uribe devait à l'origine prononcer son discours la veille, mais en raison d'un engagement antérieur, il avait demandé à ce que son discours soit reporté.

Le président Uribe a longuement parlé des différents défis économiques et sociaux de la Colombie, et de l'Amérique du Sud en général. Son discours abordait les thèmes des trois groupes de travail.

À propos du commerce et de l'intégration, il a attiré l'attention sur les récents efforts de la Colombie pour libéraliser ses marchés et ouvrir ses frontières au commerce et aux investissements. Il a parlé de l'entente de libre-échange avec les États-Unis et des progrès réalisés dans la coopération entre l'Amérique centrale et la Communauté andine, et a demandé au Venezuela de collaborer avec la Colombie en ce qui concerne l'approvisionnement énergétique de la région. Il a également mentionné sa préférence pour les négociations commerciales multilatérales, plutôt que régionales et bilatérales, à l'OMC en soulignant que les récentes initiatives bilatérales et régionales de la Colombie découlaient en partie du peu de progrès réalisé à l'OMC.

Au sujet de la pauvreté et de l'inégalité, le président Uribe a fait état de la relation entre l'intégration économique et les perspectives sociales. Il a également parlé des progrès de la Colombie dans la réduction de la pauvreté et des diverses initiatives qui sont en cours dans le pays pour accroître l'accès à l'éducation, les soins de santé, la disponibilité d'eau potable propre et l'aide aux nouveaux diplômés universitaires. Plus particulièrement, il a souligné l'importance du microfinancement comme outil de réduction de la pauvreté. Il a invité toutes les personnes présentes à l'accompagner le lendemain dans un quartier défavorisé de la ville où il serait présent pour assister à l'octroi des premières marges de crédit.

Le président Uribe a parlé ouvertement de la lutte incessante que la Colombie livre au monde des stupéfiants. Il a traité des politiques et des activités actuelles, telles que le programme d'éradication manuelle – la pulvérisation aérienne des cultures –, ainsi que l'importance accrue accordée à la biodiversité. Les cultures de stupéfiants sont une cause importante de déforestation de la jungle en Colombie, ce qui pousse le président à considérer les stupéfiants comme « l'ennemi numéro un de l'environnement ». Malgré les politiques antidrogue de la Colombie, le président Uribe a souligné que la meilleure façon de combattre les stupéfiants (et les cultures) est la croissance économique, qui offrirait aux Colombiens une solution de rechange. Il a demandé aux « pays consommateurs » comme les États-Unis et l'Union européenne, qui alimentent la demande de drogues, de l'appuyer davantage.

Finalement, le président Uribe a parlé d'un thème qui avait été discuté lors d'assemblées plénières antérieures du FIPA : le terrorisme. Plus particulièrement, il a fait valoir l'importance de maintenir la sécurité sans tomber dans le totalitarisme et sans heurter les droits humains. Il a mentionné les récentes améliorations apportées à la sécurité en Colombie, qui sont dues à la guerre que le pays mène contre le terrorisme.

À l'origine, le discours du président Uribe à l'Assemblée plénière devait durer environ une heure. Même si les séances de la journée prenaient déjà du retard, le président a parlé durant une heure complète – et bien au-delà de l'heure à laquelle il devait partir – mais il a aussi proposé une période de questions à la suite de son discours. Un dialogue remarquablement franc et ouvert a eu lieu avec le président, qui a répondu à toutes les questions sans éluder des sujets controversés et, dans certains cas, en débattant spontanément avec les parlementaires d'autres pays. Le président a répondu aux questions pendant près d'une heure. Les délégués ont été séduits par son ouverture et par la générosité dont il a fait preuve en accordant autant de temps à l'Assemblée plénière du FIPA. Il a fait très bonne impression aux parlementaires.

## **SÉANCE FINALE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

La dernière séance de l'Assemblée plénière a commencé par la présentation des rapports des groupes de travail. Comparativement aux années précédentes, il y a eu très peu de débat puisque les participants étaient généralement d'accord sur le contenu et l'objet des recommandations présentées à l'Assemblée plénière. Les recommandations du groupe de travail sur le commerce et l'intégration ont été reçues et adoptées sans modifications. Le président du groupe, James Bezan, député, a profité de l'occasion pour informer les participants présents que le séminaire sur les réseaux de savoirs commerciaux pour les parlementaires des Amériques se tiendrait en février 2007 à Ottawa. L'événement est organisé par le FIPA et le MAECI.

Les recommandations formulées par les trois autres groupes de travail ont également été adoptées sans grand désaccord. C'est seulement dans le cas du groupe de travail sur la lutte contre les stupéfiants que des modifications mineures ont été suggérées. Après une courte discussion, elles ont été adoptées.

Le point suivant à l'ordre du jour de l'Assemblée plénière était l'examen de la recommandation visant à appuyer la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO. Cette proposition a été largement appuyée et la recommandation a été acceptée sans avoir été débattue.

L'Assemblée a alors étudié les modifications proposées aux règlements du FIPA. La plupart de ces modifications étaient des questions de traduction et de concordance provenant du fait que les règlements du FIPA doivent être traduits en anglais, en français, en espagnol et en portugais. Dans certains cas, les modifications mettaient les règlements à jour afin de mieux refléter l'évolution du FIPA. Le changement le plus remarquable était sans doute l'inclusion du président sortant du FIPA au Comité exécutif. Le but de cette modification était de permettre au nouveau président de profiter de l'expérience et de la mémoire institutionnelle du président précédent.

M<sup>me</sup> Hervieux-Payette a résumé à l'Assemblée la réunion qui s'était tenue plus tôt dans la journée entre le Comité exécutif du FIPA et les représentants du Comité exécutif de

la Conférence parlementaire des Amériques (COPA). Tout comme le FIPA, la COPA est un forum interparlementaire permanent pour les pays des Amériques et des Antilles. Même si le champ d'activité des deux associations est semblable, il y a des différences importantes en ce qui a trait à la composition et à la structure des organismes. Plus particulièrement, le FIPA est une association de parlementaires nationaux, alors que la COPA accueille des parlementaires des niveaux national, infranational et supranational.

Les deux comités exécutifs se sont rencontrés pour explorer la possibilité d'une fusion, qui créerait un forum unique permettant aux parlementaires de tout l'hémisphère de se réunir et de parler d'une seule voix. Durant cette réunion, il a été décidé qu'un comité conjoint spécial des deux organismes serait formé afin d'examiner tout ce qu'implique la possibilité d'une fusion.

L'Assemblée a ensuite porté son attention sur une série d'élections devant avoir lieu dans l'année à venir. D'abord, pour chaque sous-région, les délégués ont élu de nouveaux membres au Comité exécutif pour un mandat de deux ans : pour la région nord-américaine, le Mexique a proposé le Canada; pour l'Amérique centrale, la République dominicaine a été proposée; pour les Antilles, la Barbade a suggéré Trinité-et-Tobago; pour l'Amérique du Sud, le Chili a suggéré la Colombie. Ces pays se joignent au Mexique (Amérique du Nord), au Guatemala (Amérique centrale), à la Grenade (Antilles) et au Chili (Amérique du Sud) au sein du Comité exécutif.

La deuxième élection avait pour but de nommer le nouveau président du FIPA, puisque M<sup>me</sup> Hervieux-Payette avait complété son second et dernier mandat à ce poste. C'est le représentant du Brésil, Luiz Carlos Jorge Haully, qui a été nommé. M. Haully devient donc le second président dans la jeune histoire de l'association. Il a participé activement aux activités du FIPA depuis sa création en 2001 et devra remplir un mandat de deux ans.

La dernière élection servait à désigner le pays qui accueillera la Sixième Assemblée plénière du FIPA, qui se tiendra en 2007. Aucun pays ne s'était proposé pour organiser l'événement avant le début de l'Assemblée plénière de Bogotá, mais pendant l'Assemblée, les représentants de la République dominicaine ont proposé d'accueillir la prochaine réunion annuelle. Les membres présents ont accepté l'offre.

Ces élections ont été suivies de discours finals. M<sup>me</sup> Hervieux-Payette a pris la parole pour une dernière fois en sa qualité de présidente du FIPA. La présidente de l'Assemblée plénière, la sénatrice colombienne Nancy Patricia Gutiérrez, a remercié les participants et le Canada pour leur appui au FIPA. Le dernier discours a été prononcé par la présidente du Sénat colombien, Dilian Francisca Toro.

Avant de conclure l'Assemblée plénière, une présentation surprise a eu lieu. En reconnaissance de son travail à titre de présidente du FIPA, M<sup>me</sup> Hervieux-Payette s'est vu décerner le Grade de la Grand-Croix avec plaque en or de l'Ordre du Congrès de Colombie pour son « prestige moral et intellectuel » et pour son « travail réalisé au profit des liens d'amitié et de coopération entre les peuples ». Cette médaille est le plus grand honneur que la Colombie puisse accorder à un citoyen étranger ou à l'un de ses citoyens. Ce fut un moment touchant pour la sénatrice et un immense honneur pour le Canada.

## CONCLUSION

Comme pour les années précédentes, la délégation canadienne estime que la réunion plénière du FIPA, couronnée de succès, est une expérience enrichissante et productive. Ces assemblées fournissent aux parlementaires canadiens une excellente occasion de rencontrer leurs homologues de toutes les Amériques, d'échanger des idées et des points de vue sur les enjeux de l'heure et de discuter de problèmes communs et de défis politiques. Les membres de la délégation croient fermement qu'il est facile de sous-estimer la valeur de ce genre de réunions, notamment des contacts en personne qu'elles offrent avec les autres parlementaires. Ils tiennent à préciser que ces voyages nécessitent des efforts considérables de la part de tous les participants, mais qu'ils procurent des avantages encore plus importants.

La délégation tient également à signaler que les parlementaires qui ont participé à l'Assemblée plénière du FIPA à Bogotá ont fait preuve d'un grand dévouement. Ceux qui avaient déjà participé à des assemblées précédentes du FIPA ont constaté que les délégués de cette année étaient particulièrement engagés et ont travaillé en étroite collaboration et dans une atmosphère agréable, bref, qu'ils ont bien représenté le Canada.

Lors des délibérations qui ont suivi les séances de Bogotá, la délégation a discuté de plusieurs questions touchant à l'Assemblée plénière ainsi qu'à la participation des Canadiens à des événements semblables. Elle aimerait souligner, premièrement, que le Congrès de Colombie s'est montré un hôte généreux et exceptionnel. Il a laissé des impressions positives à tous ceux qui ont participé à l'événement. Dans la même optique, toute la délégation canadienne s'entendait sur le fait que les parlementaires canadiens devraient accorder aux délégations étrangères en visite au pays le même traitement respectueux et courtois que celui qu'ils recherchent – et reçoivent – lorsqu'ils sont à l'étranger. À cette fin, elle croit que les parlementaires canadiens qui souhaitent représenter le Canada à l'étranger devraient être disposés à recevoir des délégations en visite au Canada. Elle suggère que tous les partis politiques tiennent un registre des parlementaires qui accueillent des délégations en visite et que seules ces personnes puissent être choisies pour des voyages à l'extérieur du pays.

Enfin, la délégation canadienne tient à remercier le MAECI et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour le soutien qu'ils lui ont fourni sous forme d'une séance d'information à Ottawa et à souligner l'aide apportée par M<sup>me</sup> Anouk St-Arnaud, qui accompagnait la délégation. Elle remercie également l'ambassadeur Matthew Levin et ses collaborateurs de l'ambassade du Canada à Bogotá pour leur soutien technique et pour la réception donnée à tous les participants du FIPA.

Respectueusement soumis,

M. James Bezan, député  
Président  
Forum interparlementaire des  
Amériques (FIPA)  
Section canadienne

L'hon. Céline Hervieux-Payette,  
C.P., sénateur  
Vice-présidente  
Forum interparlementaire des  
Amériques (FIPA)  
Section canadienne

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), Section canadienne	
<b>ACTIVITÉ</b>	Cinquième Assemblée plénière	
<b>DESTINATION</b>	Bogota (Colombie)	
<b>DATES</b>	Du 19 au 21 novembre 2006	
<b>SÉNATEURS</b>	L'hon. Céline Hervieux-Payette, sénateur L'hon. Marcel Prud'homme, CP, sénateur L'hon. Nancy Ruth, sénateur	
<b>DÉPUTÉS</b>	M. James Bezan, député M. Larry Miller, député M. Mario Silva, député M. Lui Temelkovski, député	
<b>PERSONNEL</b>	M. Michael Holden, analyste Mme Kerrie Rodier, secrétaire de la délégation	
<b>TRANSPORT</b>	<b>20 798,03\$</b>	
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>3 961,89 \$</b>	
<b>HOSPITALITÉ</b>	<b>99,50 \$</b>	
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>1 761,26 \$</b>	
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>255,75 \$</b>	
<b>DIVERS/ FRAIS D'ENREGISTREMENT</b>	<b>DIVERS</b>	<b>17,75 \$</b>
	<b>AVANCES</b>	<b>450,00 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 344,18 \$</b>	